



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 26 juin 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 19 représentants 19 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 25 représentants 35 voix

Délibération n° BS-2024/29

Objet : Développement de l'énergie solaire

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CHAVAND Christelle
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
	MONIN Michelle
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
GUIGUE Gilbert	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
WOLFF Corine	BOUZON Elodie
	DUPRAZ Fabien
	LAVAL Sylvain
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POZO Jean-Christophe
BAABAA Jimmy	
HABFAST Claus	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	MOLLIERE Denis
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
REY Freddy à ESCARON Dominique	MICHALLET Bernard à GUIGUE Gilbert
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	MOREL Véronique
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	BOIX-NEVEU Arthur à BAABAA Jimmy
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	EGO Catherine à ESCARON Dominique
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BONNARDON Pierre à PICHON-MARTIN Bertrand	

Votants (en voix) : 35
 Exprimés (en voix) : 35
 Pour : 35
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Développement de l'énergie solaire

Contexte

Le solaire constitue une source d'énergie renouvelable intéressante, et la Charte indique bien que le Parc souhaite développer un mix d'énergies renouvelables prioritairement à partir du bois énergie, de la méthanisation, de l'énergie solaire et de la micro-hydraulique, et notamment étudier les projets de développement du solaire PV et thermique en toiture.

Descriptif

Plusieurs actions sont envisagées :

- Mobilisation des cadastres solaires existants, lien avec Ageden/Asder/Alec, et réflexion sur la pertinence de compléter l'offre de cadastre
- Discussion avec les communes sur la mise en place de solaire PV et thermique sur bâtiments communaux, en lien avec les centrales citoyennes et les SEM des syndicats
- En parallèle : étude d'opportunité réalisée sur toutes les toitures du territoire, croisement données cartographiques dispo et ajouts de nouvelles données
- Construction de solutions clé-en-main proposées aux communes : tiers investissement, commandes groupées, accompagnement technique

Dépenses

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Stagiaire	3 000 €	CD 73 (Contrat Parc)	2 500 €
		Autofinancement	500 €
Total	3 000 €	Total	3 000 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **De valider le projet présenté et les dépenses associées ;**
- **D'autoriser le Président à solliciter le Département de la Savoie pour le financement de cette action ;**
- **D'autoriser le Président à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.**

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2024,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 02 JUL. 2024

